

À propos de l'ouvrage Contre l'allocation universelle (M. Alaluf, D. Zamora, dir.)

mardi 21 février 2017, par Christiane Marty

À l'heure où le revenu universel occupe le débat public, un petit ouvrage paru fin 2016, *Contre l'allocation universelle* [1] vient en éclairer les enjeux, à partir d'une évaluation résolument de gauche.

Versée de manière inconditionnelle à chaque citoyen, l'allocation universelle vise à lutter contre la pauvreté, la précarité et le chômage. Paradoxalement, la proposition séduit à gauche comme à droite. Dans son acception de gauche, elle doit permettre chacun de se libérer de l'impératif de travailler : selon ses promoteurs, le plein emploi serait en effet devenu une utopie du fait de la robotisation et l'automatisation des tâches. Le travail flexible de type « uber » devenant la norme, « le revenu de base inconditionnel serait donc le dispositif social adapté à une société 'ubérisée' ». À droite, cette idée plaît aussi, ses partisans y voyant un moyen de se débarrasser des institutions de la sécurité sociale.

Les quatre contributeurs de l'ouvrage, chacun sous un angle différent, s'attachent à révéler les erreurs de raisonnement des projets de gauche, et les dangers de ceux de droite. De fait, le principe de l'allocation universelle s'accorde bien avec la pensée libérale : chacun recevant un même revenu au départ, c'est de sa responsabilité individuelle de le faire fructifier.

La première contribution est signée par Daniel Zamora et retrace la genèse de l'idée d'allocation universelle. Tout d'abord, l'auteur remet en cause le fait que cette idée aurait une longue histoire – ses promoteurs la font remonter au XVI^e siècle et à Thomas More. La construction d'une telle histoire idéalisée sur le plan intellectuel est, écrit-il, une manière de fonder la légitimité de cette idée. Au contraire, elle « n'a pu émerger que par la remise en cause des institutions de protection sociale d'après-guerre et du projet social qu'elles portaient ». Elle est ainsi intimement liée à l'émergence du néolibéralisme, aussi bien par le type de réponse qu'elle propose face à la crise que par la conception de justice sociale sur laquelle elle s'appuie. L'auteur présente une intéressante mise en perspective de la question sociale depuis le XIX^e siècle. Il retrace l'avènement de l'État social, de l'idéal égalitaire, puis sa fragilisation à partir des années 1970. L'apparition d'une notion de justice sociale basée sur l'égalité des chances est au fondement de l'idée de revenu de base : l'objectif n'est plus « d'abolir la compétition en établissant l'égalité réelle, mais de garantir que la concurrence soit loyale, que nous partions tous sur la même ligne de départ ». Ainsi, « prôner l'instauration d'une allocation universelle, c'est abandonner la lutte contre les inégalités ». C'est contester l'État social, la protection sociale, son rôle de redistribution, et c'est escamoter la responsabilité des politiques néolibérales dans la production des inégalités.

Dans la deuxième contribution, Seth Ackerman explique

pourquoi l'allocation universelle n'est pas une solution au chômage. Il conteste ainsi l'analyse d'un sociologue, Peter Frase, pour qui les effets désastreux du chômage ne seraient pas « inhérents à la condition de sans-emploi, mais découlent plutôt d'une stigmatisation sociale. » Ainsi, les gens auraient besoin d'un revenu, pas d'un emploi. Argument fréquent chez les tenants de gauche du revenu universel. Pour Frase, la bonne réponse passerait par l'allocation universelle accompagnée d'une campagne idéologique valorisant le non-travail « contre l'hégémonie de l'éthique du travail ». Ackerman argumente contre cette thèse. Il rappelle que l'éthique du travail n'est pas un simple arbitraire social, et que « de manière presque universelle, on juge problématique que *certain*s soient pauvres et d'autres riches, ou que *certain*s passent leur vie à travailler pendant que d'autres se consacrent aux loisirs ». Marx et Engels parlaient d'une « responsabilité égale pour tous de travailler ». Dans un second temps, l'auteur met en cause l'idée que le revenu universel permettrait d'atteindre le plein emploi... en réduisant le nombre de demandeurs d'emploi. Il rappelle que la plupart des personnes sans emploi souhaitent en avoir un. Pour lui, l'émancipation du travail salarié passe par la réduction du temps de travail, non à travers le nombre de travailleurs, mais à travers le nombre d'heures par travailleur. De ce point de vue la voie « *vers une politique postproductiviste est l'abondance d'emplois salariés* », avec une norme réduite de temps de travail.

Jean-Marie Harribey signe la troisième contribution « Repenser le travail, la valeur et les revenus », thème important des travaux qu'il a menés depuis une vingtaine d'années. Face aux défaillances de la protection sociale qui échoue à assurer à chacun de quoi vivre dignement et à favoriser l'insertion dans l'emploi, ne faudrait-il pas en revoir les modalités ? L'auteur revient rapidement sur les étapes qui ont forgé l'idée du revenu universel, en lien avec l'évolution, depuis deux siècles, des

conceptions philosophiques et politiques. Il interroge ensuite la place du travail dans la société. Certes, le travail est aliénant, mais c'est en même temps un facteur de reconnaissance et d'intégration sociales. Pourtant, les défenseurs du revenu inconditionnel ne reconnaissent pas cette ambivalence. De plus, ils fondent la légitimité d'un revenu inconditionnel sur une conception erronée de la valeur économique, en affirmant que le travail ne serait pas la source de toute valeur économique et que celle-ci peut naître hors du système productif, du fait de la place croissante prise par les connaissances (concept de capitalisme cognitif). Ou encore du fait que toute activité autonome – voire une activité de lien social – serait productrice de valeur économique, ce qui justifierait le versement d'un revenu.

L'auteur remarque que cette conception confond valeur d'usage et valeur économique, c'est-à-dire richesse et valeur. Il rappelle que c'est la validation sociale des activités qui fait la valeur économique dans notre société : « *l'utilité sociale d'une activité ne peut être décrétée comme allant de soi. Elle doit être soumise à l'approbation démocratique* ». Un revenu inconditionnel ne pourrait provenir que d'un transfert, c'est-à-dire d'un prélèvement sur les revenus du travail réalisé dans la sphère productive. Il ne peut donc y avoir de revenu monétaire déconnecté de l'emploi (ce qui explique la préférence pour le terme « allocation » universelle et non « revenu »). J.-M. Harribey fait ensuite une analyse critique du chiffrage des divers projets et de leurs implications sur la protection sociale. Il attire enfin l'attention sur le risque d'entériner la dualisation de la société entre ceux qui seraient exclus du travail validé collectivement et les autres. Les droits sociaux ayant été fondés historiquement sur le travail, vouloir se débarrasser du travail, en nier le rôle social, c'est affaiblir tout l'édifice des droits sociaux qui y sont associés.

Enfin, dans le quatrième article intitulé « Adieux à l'État social, André Gorz et l'allocation universelle », Mateo Alaluf retrace

l'évolution de la pensée de Gorz, l'un des principaux inspirateurs du revenu d'existence. Tout d'abord hostile à cette idée de revenu, Gorz ne s'y est rallié que tardivement, en 1997, avec son livre *Misères du présent, richesse du possible*. Il est intéressant de prendre connaissance du parcours de cet intellectuel, car il « est constamment convoqué comme gage moral de légitimité par les tenants 'de gauche' du revenu universel » alors qu'en réalité, son adhésion à cette idée est bien moins évidente qu'il n'y paraît. Gorz a commencé par soutenir « un revenu social indépendant de l'occupation d'un emploi », mais indissociable d'une réduction collective du temps de travail et de l'exercice d'une activité. Sinon, disait-il, un tel revenu ne serait que « le salaire de l'inactivité forcée ». Mais, au bout de son parcours, Gorz aboutit à « un diagnostic unilatéral et désespéré du travail. S'il n'y a plus rien à

retirer du travail pour l'émancipation, autant se résigner à un revenu d'existence suffisant en rupture complète avec le travail ». Alaluf cite les critiques de Robert Castel contre ce diagnostic jugé « sociologiquement erroné et politiquement dangereux ». Des droits forts sont nés du travail, qui sont remis en cause aujourd'hui. « Renoncer à mener des luttes sur le front du travail revient à accepter, conclut Castel, que les entreprises puissent puiser au moindre coût dans un stock de travailleurs potentiels, rémunérés par un revenu de subsistance médiocre et formant une nouvelle armée de réserve ». Le revenu d'existence inconditionnel pourrait ainsi être un outil des politiques néolibérales pour saper les fondements de l'État social.

On ne peut mieux terminer qu'en reprenant la mise en garde de l'essai : « la restriction des droits sociaux nourrit les contre-réformes néolibérales et l'octroi d'un revenu inconditionnel s'inscrit bien dans cette tendance.../... L'abandon des droits sociaux nourrit la montée d'une extrême droite redoutable. Il revient maintenant et de manière urgente à la gauche d'imaginer l'État social au temps de la mondialisation. »

Notes

[1] « Contre l'allocation universelle », 2016, Lux Éditeur, Québec, par Mateo Alaluf et Daniel Zamora (dir.), Jean-Marie Harribey et Seth Ackerman.